



# Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

## Rapport annuel 2017

### Points forts de l'activité de la Commission

- Prises de position lors de procédures de consultation
- Participation des femmes à la politique / Projet «Elections fédérales 2019»
- Evolution et défis dans le domaine du travail de soins
- Femmes – Pouvoir – Histoire
- Application par la Suisse de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes CEDEF

## 1. Activités de la Commission

### 1.1 Prises de position lors de procédures de consultation

#### **Prise de position sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (juin)**

La CFQF a recommandé, dans un esprit de compromis, d'approuver la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (votation populaire du 24 septembre 2017). Elle a porté un jugement positif sur l'augmentation des nouvelles rentes AVS à raison de 70 francs par mois, la flexibilisation accrue de l'âge de la perception de la rente vieillesse (de 62 à 70 ans), la modification du montant de coordination dans le deuxième pilier, ainsi que sur la possibilité d'un versement sous forme de rente plutôt que de capital lors de la sortie de l'institution de prévoyance avant l'âge de la retraite. Toutefois, la CFQF continue à estimer que le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans prévu par cette réforme n'est pas opportun, que ce soit du point de vue de la politique de l'égalité ou de la politique sociale.

Prise de position: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html)

#### **Procédure de consultation relative à la prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers (juin)**

La CFQF approuve l'objectif de la proposition, à savoir augmenter les déductions fiscales pour les frais de garde des enfants. Elle souligne toutefois qu'il serait plus judicieux de procéder à une révision globale du système fiscal au lieu de se contenter de réformes isolées, comme le prévoit cette proposition. Depuis longtemps la CFQF s'engage en faveur d'un système fiscal indépendant de l'état civil, pour la suppression des obstacles mis à l'activité professionnelle des femmes et pour la diminution des frais de garde des enfants dont doivent s'acquitter les parents.

Prise de position: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html)

### **Procédure de consultation relative à la modification de l'Ordonnance sur l'assurance-invalidité (OAI), évaluation de l'invalidité pour les assurés exerçant une activité lucrative à temps partiel (méthode mixte) (août)**

La CFQF salue et soutient le projet du Conseil fédéral, y compris les dispositions transitoires. Il est ainsi mis fin à une discrimination indirecte des personnes travaillant à temps partiel en matière d'AI, personnes qui, dans leur grande majorité, sont des femmes qui ont réduit leur activité lucrative pour assumer des tâches familiales. Par le passé, la Commission a attiré à plusieurs reprises l'attention du Conseil fédéral sur cette discrimination. A la suite d'un arrêté de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) du 2 février 2016, le Conseil fédéral a adopté les modifications nécessaires pour assurer l'application non discriminatoire de la méthode mixte. Ces modifications entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Avec cette mesure, la Suisse satisfait à une recommandation du Comité de la CEDEF.

Prise de position: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html) (en allemand seulement)

### **Procédure de consultation relative à la Loi fédérale sur le soutien d'une institution nationale des droits de l'homme (octobre)**

La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF est favorable au but du projet de loi de créer une institution nationale des droits de l'homme (INDH) destinée à renforcer la protection et la promotion des droits humains en Suisse. Néanmoins, l'option «statu quo plus» proposée par le Conseil fédéral ne correspond qu'en partie aux critères et aux visées de la CFQF. Celle-ci privilégie l'option d'un institut indépendant revêtant la forme d'une association de droit privé, d'une fondation ou d'un établissement de droit public.

Prise de position: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html)

### **Procédure de consultation relative à l'Ordonnance sur l'aide au recouvrement des créances d'entretien du droit de la famille (Ordonnance sur l'aide au recouvrement OAiR) (décembre)**

La CFQF constate avec satisfaction que le Conseil fédéral, dans cette ordonnance, définit quelles prestations sont obligatoirement touchées par l'aide gratuite au recouvrement. Aux termes du projet d'ordonnance, les cantons doivent prendre les mesures propres à assurer une aide au recouvrement idoine, afin que celle-ci soit unifiée au niveau fédéral pour garantir dans tout le pays le traitement égal de toutes les personnes ayant droit à l'entretien. En revanche, la CFQF déplore que l'on n'ait rien décidé en matière d'harmonisation de l'avance sur contribution d'entretien, alors que la nécessité de cette harmonisation est reconnue depuis longtemps au niveau fédéral.

Prise de position: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html) (en allemand seulement)

## **1.2 Participation des femmes à la politique / Projet «Elections fédérales 2019»**

Comme par le passé, la CFQF s'est engagée – notamment dans la perspective des prochaines élections fédérales de 2019 – en faveur d'une représentation accrue des femmes au Parlement.

Le groupe de travail mandaté par la Commission a évoqué toute une série de mesures possibles. Pour sensibiliser l'opinion publique à cette question et surtout motiver les femmes intéressées à poser leur candidature à une fonction politique, un spot publicitaire a été conçu et tourné avec la participation de femmes actives en politique. Il est prévu de le diffuser dès

le printemps 2018. Cette même année devraient avoir lieu des discussions avec différents partis, consacrées au rôle que ceux-ci doivent jouer pour encourager et soutenir les candidatures féminines.

### 1.3 Travail de soins

Au cours de l'année écoulée, un groupe de travail de la CFQF s'est penché sur l'évolution de la situation dans le domaine du travail de soins, rémunéré et non rémunéré. Sur mandat de la Commission, Heidi Stutz, socio-économiste et historienne de l'économie, du Bureau BASS (bureau d'études de politique du travail et sociale), a rédigé un document de travail consacré aux aspects du travail de soins liés aux questions d'égalité, document qui a fait l'objet de discussions en plénière. Un peu plus tard, la plénière a invité d'autres expert·e·s: Lilian Fankhauser, direction de WIDE Switzerland (principes du travail de soins), Nadia Baghdadi, Haute école de Saint-Gall (répartition du travail de soins et migration dans ce domaine) et Markus Theunert, directeur du Programme MenCare Suisse (Caring Masculinities – le travail de soins dans la perspective masculine). La CFQF s'est référée aux conclusions de ces différents travaux dans ses activités actuelles (prises de position). En 2018, la Commission continuera à se pencher sur l'évolution et les diverses options liées à ce domaine, en rapport notamment avec le projet «soutien aux proches aidants» du Conseil fédéral.

### 1.4 Congé parental / congé paternité

L'introduction d'un congé parental de 24 semaines au moins pour les mères et les pères, réglé par la loi et payé, demeure l'une des principales préoccupations politiques de la Commission (cf. Rapport annuel 2016). Elle déplore que le 18 octobre 2017 le Conseil fédéral a rejeté l'initiative populaire fédérale «Pour un congé paternité raisonnable – en faveur de toute la famille», tout en renonçant à présenter un contre-projet. En 2018, la Commission va continuer à se préoccuper de cette question.

### 1.5 Femmes – Pouvoir – Histoire

#### 1.5.1 Manifestation pour le centenaire de la naissance d'Iris von Roten

Aller jusqu'aux racines mêmes des problèmes de la vie des femmes et comprendre les relations, telle était la préoccupation d'Iris von Roten, juriste, féministe et auteure du livre «Femmes en cage – libres propos sur la situation de la femme» (1958). Avec cet ouvrage, elle a écrit l'histoire et changé la réalité. Son analyse des rapports entre les sexes et sa revendication d'une réelle égalité n'ont rien perdu de leur actualité.

Iris von Roten aurait eu 100 ans le 2 avril 2017. C'est pourquoi, le 9 novembre de cette année, la CFQF lui a rendu hommage lors d'une manifestation organisée à l'Université de Berne, au cours de laquelle une centaine de représentant·e·s de la politique, des organisations et de la société civile ont évoqué ses mérites de pionnière de l'émancipation.

#### 1.5.2 «Modèles», thème principal de la revue «Questions au féminin» 2017

Les modèles donnent aux femmes le courage de suivre leur propre voie, sans se laisser enfermer dans les conventions contraignantes. L'édition 2017 de la revue «Questions au féminin» présente 18 militantes et pionnières de l'ancienne et de la nouvelle génération. Leur engagement personnel, professionnel, politique ou artistique témoigne de manière exemplaire de la contribution des femmes à la société.

Plusieurs articles sont consacrés à Iris von Roten, dont la fille, Hortensia von Roten, a mis à disposition diverses photos pour illustrer la revue et le prospectus publicitaire. «Questions au féminin» paraît chaque année en novembre; on peut consulter les articles sur le site: [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/revue-specialisee--questions-au-feminin-/frauenfragen-2017.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/revue-specialisee--questions-au-feminin-/frauenfragen-2017.html)

### **1.5.3 Mise à jour de la documentation en ligne «Femmes – Pouvoir – Histoire»**

De 1848 à nos jours: la documentation en ligne «Femmes – Pouvoir – Histoire» a été mise à jour au 31 juillet 2017. Elle rassemble les données et faits essentiels concernant la politique, le droit et la formation. On peut la consulter sous forme de dossier PDF en allemand, français et italien sur le site [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/histoire-de-l-egalite--femmes-pouvoir-histoire.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/histoire-de-l-egalite--femmes-pouvoir-histoire.html)

## **1.6 Réhabilitation des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance**

En janvier, la CFQF a participé au premier bilan intermédiaire de la Commission indépendante d'experts (CIE) qui a examiné les mesures de coercition sous l'angle scientifique. En mars, des échanges sur les résultats obtenus jusque-là par ces recherches ont eu lieu entre expert·e·s; à cette occasion, la directrice de la CFQF a été priée de présenter la position de cette dernière au sujet de l'état des travaux, notamment dans les domaines de la pratique juridique et de l'expertise.

En juin 2017, la Table ronde mise en place par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a tenu une nouvelle séance à laquelle la directrice de la CFQF a participé à titre consultatif. Cette réunion portait sur la nouvelle Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981, loi entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2017, sur les travaux de recherche de la CIE et le projet de programme de recherche 76 du Fonds national suisse «Assistance et coercition – passé, présent, avenir».

## **1.7 Egalité, culture et religion**

La Commission a examiné et adopté une prise de position mise à jour qui présente les tendances en matière de politique sociale et de droit apparues depuis 2010, date de publication d'une première prise de position de la CFQF à ce sujet.

*Egalité des sexes et pratiques religieuses et culturelles. Prise de position de la CFQF, 2017:* [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/dokumentation/vernehmlassungsstellungennahmen.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/dokumentation/vernehmlassungsstellungennahmen.html)

## **1.8 Obligation de servir et égalité**

Dans le cadre d'une séance plénière, la CFQF s'est informée au sujet de la discussion en cours sur l'obligation de servir et l'égalité. Elle a examiné plus particulièrement les quatre variantes présentées actuellement par le Conseil fédéral (statu quo plus, obligation de servir dans la sécurité, modèle norvégien, obligation générale de servir) en vue de définir à l'avenir l'obligation de servir. La CFQF a renoncé à prendre position, tout en décidant de continuer à suivre l'évolution de la question.

## 1.9 Application par la Suisse de la Convention de l'ONU sur les droits des femmes CEDEF

### 1.9.1 Guide électronique de la pratique juridique suisse relative à la CEDEF

Comme la mise à jour annuelle du Guide électronique élaboré par la Commission mobilise des ressources considérables, on a examiné, au cours de 2017, les possibilités de coopérer avec diverses instances fédérales et autres organisations, afin d'assurer à l'avenir une base plus large à ce Guide, de faciliter sa diffusion auprès des groupes-cibles et d'en assurer la mise à jour technique et le financement. Les discussions à ce sujet se poursuivront en 2018.

### 1.9.2 Comparaison des Observations finales du Comité CEDEF et des revendications de la CFQF

Parallèlement aux discussions relatives au Guide électronique, la CFQF s'est également penchée sur les Observations finales («Concluding Observations») du Comité CEDEF (novembre 2016). Dans un document de travail, que l'on peut consulter sur le site de la CFQF, les observations finales du Comité sont comparées avec les revendications de la Commission. On peut constater que les thèmes considérés comme prioritaires par la CFQF le sont aussi par le Comité CEDEF, par exemple la sensibilisation et la formation des juristes aux thèmes relatifs à l'égalité. [www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/guide-de-la-cedef-pour-la-pratique-juridique.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/guide-de-la-cedef-pour-la-pratique-juridique.html)

## 1.10 Convention d'Istanbul

Lors de la procédure de consultation de 2015, la CFQF avait recommandé la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). Après que le Parlement a décidé en été 2017 de ratifier cette Convention, le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) a informé la CFQF, en novembre 2017, des progrès en matière d'application de ce texte par la Suisse.

## 2. Manifestations et contacts

Comme à l'accoutumée, la présidence et/ou la directrice de la CFQF ont participé à un grand nombre de manifestations pour y évoquer les préoccupations de la Commission. On peut citer notamment:

- 23 février: rencontre préparatoire de la délégation suisse avec la société civile, dans la perspective de la 61<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CSW) consacrée à «l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en évolution»
- 28 février: avant-première du film «L'ordre divin» qui évoque l'histoire du suffrage féminin en Suisse, avec programme d'accompagnement, organisés par Alliance F
- 7 mars et 10 octobre: rencontre des secrétariats des commissions extraparlimentaires
- 16 mars: quatrième séance du Conseil consultatif du programme fédéral de lutte contre le mariage forcé

- 23 mars: participation à la Table ronde du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) consacrée au troisième Examen périodique universel («Universal Periodic Review») régulièrement consacré à la Suisse
- 25 mars: session annuelle de la Coordination post-Beijing des ONG suisses sur le thème «Refuser les droits des femmes au nom de prétendues valeurs chrétiennes»
- 26 avril: séance du Conseil consultatif du Centre suisse de compétence pour les droits humains CSDH
- 29 avril: participation à l'Assemblée des déléguées des Femmes protestantes en Suisse, à Glaris
- 17 mai: participation à l'Assemblée générale de l'Association faîtière des sociétés d'utilité publique des femmes suisses SSUP, à Altstätten SG
- 23 mai: participation à l'Assemblée des déléguées de la Ligue suisse des femmes catholiques SKF, à Sarnen, OW
- 24 mai: rencontre avec Nils Muiznieks, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- 9 juin: présentation et discussion de l'étude «Genre et médias au préalable des élections fédérales 2015» à la Conférence des rédacteurs en chef de la SSR, à Berne (avec les auteur·e·s de l'étude)
- 22 juin: audition sur la révision du droit de la société anonyme (seuils pour la représentation des sexes dans les grandes sociétés cotées) à la Commission des affaires juridiques (CAJ) du Conseil national
- 23 août: rencontre de travail annuelle du Bureau fédéral de l'égalité BFEG avec des organisations féminines, masculines et concernées par l'égalité
- 19 septembre: rencontre avec des représentant·e·s du Musée national suisse (projet d'exposition pour le 50e anniversaire du suffrage féminin en 2021)
- 31 octobre: deuxième séminaire national sur les mariages forcés en Suisse (sur invitation du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, en collaboration avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG)
- 14 novembre: conférence nationale du BFEG sur «Le harcèlement obsessionnel (stalking) – possibilités d'intervention et modèles applicables dans la pratique»
- 29 novembre: participation au programme d'interviews dans le cadre de l'étude des résultats du Programme national de recherche (PNR) n° 60 «Egalité entre hommes et femmes» (réalisé par technopolis, Brighton, RU)

### **3. La CFQF, commission extraparlamentaire de la Confédération**

#### **3.1 Séances plénières**

En 2017, la Commission a tenu trois séances plénières: les 28/29 mars (retraite à Hergiswil), le 26 juin et le 29 novembre à Berne.

#### **3.2 Présidence**

Lors de la séance plénière de mars, les membres ont élu Simone Curau-Aepli au poste de vice-présidente de la CFQF; elle succède à Judith Wyttenbach, qui assumait cette charge depuis 2012.

En 2017, le Comité directeur et le Secrétariat de la CFQF ont tenu des séances de planification et de coordination aux dates suivantes: 23 janvier, 21 février, 8 mai, 3 juillet, 12 septembre, 10 octobre et 13 décembre.

### **3.3 Secrétariat**

Les trois collaboratrices du Secrétariat se partagent 150% d'un poste à plein temps (directrice: 65%, collaboratrice scientifique: 35%, assistance administrative: 50%). Le poste de stagiaire scientifique à la CFQF représente 80% d'un poste à plein temps.

### **3.4 Budget**

En 2017, la CFQF disposait d'un budget de CHF 187'545.– (CHF 190'700.– en 2016).

### **3.5 Membres de la Commission**

Pour le reste de la législature 2016–2019, un successeur à Manuel Keller (représentant de la Société suisse des employés de commerce) a été élu à la Commission en la personne d'Albin de Miéville. On trouvera la liste complète des membres sur le site:

[www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/la-cfqf/membres.html](http://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/la-cfqf/membres.html)

## **4. Activités prévues pour 2018**

### **Thèmes**

- Lutte contre les stéréotypes de genre et le sexisme
- Protection de l'intégrité personnelle / protection contre la violence
- Participation des femmes à la politique / élections fédérales 2019
- Un salaire égal pour un travail de valeur égale
- Evolution dans le domaine du travail de soins
- Concilier la profession et la famille
- Sécurité sociale
- Mise en œuvre de la CEDEF

### **Tâches permanentes**

Prises de position sur les projets de loi intéressant les femmes et les questions d'égalité et participation aux révisions

Publication des prises de position et d'informations sur les activités de la Commission en matière de politique féminine sur le site Web de la CFQF

Publication de la revue «Questions au féminin»

Organisation de manifestations / collaboration et participation à des rencontres

Participation à des groupes de travail et à des projets de la Confédération

Echanges de vues et collaboration avec des milieux spécialisés, des organisations non gouvernementales et d'autres institutions.

*Traduit de l'allemand par Nelly Lasserre-Jomini*